

TARIFS DES HONORAIRES EN VIGUEUR AU 01/01/2022

*Ces honoraires sont déduits du premier loyer encaissé, à chaque changement de locataire.

1. Les honoraires d'entremise et de négociation : 0€

2. La recherche du locataire, les visites, la constitution du dossier et la rédaction du bail*

Logement inférieur à 60 m ²	10€ / m ²
Logement situé entre 61 et 150 m ²	8€ / m ²
Logement supérieur à 150 m ²	6€ / m ²

* plafonnés à 1 mois de loyer hors charges

3. L'état des lieux

Entrant et sortant	3€ / m ²
--------------------	---------------------

Nos honoraires de location quote-part propriétaire* : locaux commerciaux

15% HT des loyers hors charges annuelles.

Nos honoraires de gestion courante

Taux dégressif suivant montant	sur les encaissements des loyers
8% HT soit 9,60 % TTC	inférieurs à 350€
7% HT soit 8,40 % TTC	compris entre 351€ et 600€
6% HT soit 7,20 % TTC	supérieurs à 601€

Nos honoraires de gestion particulière

- Gestion des travaux (honoraires calculés en fonction du coût total des travaux HT) :

- . En dessous de 300€ HT : gratuit
- . De 301€ HT à 1000€ HT : forfait de 50€ TTC
- . Au-delà de 1000€ HT : 6% TTC du montant total des travaux HT

- Gestion d'un sinistre : forfait de 120€ TTCFrais

- Délivrance d'un congé pour reprise ou pour vente : 120€ TTC

- Frais de clôture de dossier (en cas de résiliation de mandat avec locataire en place) : 50€ TTC

- Transmission des éléments relatifs à la déclaration annuelle des revenus fonciers : 65€ TTC/ an pour l'ensemble des biens gérés

- Assistance à la commission de conciliation : 150€ TTC

- Frais administratifs pour envois postaux (convocation d'assemblée générale, compte rendu de gestion trimestriel...) 5€ TTC par envoi - Gratuit par mail

- "Pack Investisseur" d'un logement neuf :

- . Choix des prestations (sols, faïence...) : 80€ TTC
- . Assistance à la livraison du logement : 150€ TTC
- . Gestion de l'aménagement du logement pour sa mise en location : 6% TTC du montant total des aménagements HT
- . Suivi de levée de réserves suite à la livraison d'un logement neuf : 50 TTC/réserve

TVA : taux en vigueur de 20%